

OLIVIER DALLE / ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL

# Le laboratoire lozérien du recyclage

La société d'Olivier Dalle ne cesse d'investir sur le moins peuplé des territoires régionaux. Grâce à elle, 65 % de la partie sèche des ordures ménagères lozériennes sont désormais recyclées. Une belle performance puisque, jusqu'en 2010, 100 % des déchets partaient en déchetterie.

C'est un hangar de 6 000 m<sup>2</sup> où débarquent toutes les ordures ménagères sèches de Lozère. C'est aussi la fierté d'Olivier Dalle, le créateur et gérant d'Environnement Massif Central. Sur les tapis roulants défilent les détritus. En haut, un aimant dégage les boîtes de conserve. Juste derrière, un appareil reconnaît les différents types de plastique : chacun d'entre eux est redirigé vers un coin différent de l'entrepôt. Ailleurs, ce sont les papiers qui sont ainsi triés. Plus loin encore, les films plastiques sont automatiquement triés avant d'être broyés et valorisés en combustible pour les cimenteries. « Par le passé, tout le tri était fait à la main, avance Olivier Dalle. En mécanisant, on a non seulement développé l'emploi en embaux-

chant dix personnes, mais on a aussi réduit le nombre d'accidents du travail. » Un investissement de 7 M€, réalisé notamment grâce à des subventions publiques, alors que son entreprise a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 5,6 M€ (4,4 M€ en 2009).

## 27 000 tonnes de déchets

En termes de volume, ce sont désormais 27 000 tonnes de déchets, contre 15 000 auparavant, qui passent par les locaux d'Environnement Massif Central. Dans un secteur où évoluent les majors

Violia, GDF Suez, et Nicollin, la PME lozérienne a fait un atout de son positionnement dans le moins peuplé des départements français. Elle compte désormais travailler sa croissance (« 10-15 % de chiffre d'affaires supplémentaires et l'emploi qui va avec en développant nos volumes sur des marchés de niches », selon Olivier Dalle). Et l'entrepreneur lozérien, par ailleurs gérant d'une société de consulting dans le domaine, d'évoquer la récupération des refus de tri abandonnés par ses concurrents, la création

sur place d'une unité de granulation de plastique pour créer de la valeur ajoutée, ou bien, plus idéaliste encore, l'installation d'un site de récupération de déchets sur chaque parc régional d'activité économique (PRAE).

## Un patron concerné

« On débarrasse les entreprises de leurs déchets et on les valorise ensuite dans la région, à Mévèze. » Pour financer ces investissements éventuels, Olivier Dalle imagine ouvrir le capital de ses sociétés « à des particuliers qui se sentent concernés. » Concerné, le patron lozérien l'est également au sujet du travail des personnes handicapées qu'il embauche par l'intermédiaire d'Astrhalor, une entreprise de travail adapté qui joue les DRH pour Olivier Dalle. « À la base, c'est lui qui était demandeur, explique Christophe Trébuchon, directeur d'Astrhalor. On est dans la même philosophie que lui : celle de créer une activité au service du département, et pas seulement dans un intérêt financier. » ■

Thomas Todesco

« Notre philosophie : créer une activité au service du département, et pas seulement dans un intérêt financier. »

Les autres nominés pour le Grand Prix de Lozère étaient : Lupus Electro (composants électroniques), BFP Electronique (matériel chirurgical), Cogra 48 (fabricant de granulés de bois), groupe BHR (hôtellerie et restauration de luxe), et Promag (cash & carry pour le secteur CHR). Une fois les gagnants de chaque département désignés, le jury a choisi parmi eux le décideur régional de l'année 2011.



- Création : 1997.
- Activité : Tri de déchets.
- CA 2010 : 5,6 M€.
- Résultat net : 443 000 €.
- Effectif : 39.
- Choix du jury : effort récurrent d'investissement sur des procédés innovants et de formation des salariés; soutien à des projets territoriaux.